

Certiphyto

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> • Personne ayant un projet professionnel dans le paysage et agricole • Personne motivée dans le domaine agricole • Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler dans le domaine du phytosanitaire en application ou décision • Travailler dans le domaine de la vente de produits phytosanitaires
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques du type décideur en entreprise soumise à agrément : durée de formation : 21 h - seuil de réussite : 20/30, • Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques du type décideur en entreprise non soumise à agrément : durée de formation : 14 h - seuil de réussite : 15/30, • Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques du type opérateur : durée de formation : 14 h - seuil de réussite : 12/20, • Mise en vente des produits phytopharmaceutiques : durée de formation : 21h - seuil de réussite : 20/30,
Dates et Délais d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est proposée durant toute l'année
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> • MFR DE CHAUMONT 393 Montée de la Marnière 38780 EYZIN-PINET ou sur site de l'entreprise
Les types d'entreprises	<p>L'ensemble des utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs et leurs salariés, • Les applicateurs et/ou prestataires de services qui interviennent pour des tiers (ETA, paysagistes, jardineries,...) et leurs salariés, • Les distributeurs et vendeurs de produits phytosanitaires (coopératives, négoce), • Les utilisateurs professionnels dans les jardins espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) y compris les collectivités territoriales.
Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Décideur en entreprise soumise à agrément qui permet d'acheter et d'utiliser des produits dans le cadre d'activités de prestation de service ○ Décideur en entreprise non soumise à agrément qui permet d'acheter, de manipuler et d'utiliser des produits pour leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide en exploitation agricole ○ Opérateur: pour les salariés des exploitations agricoles ou d'entreprises de travaux agricoles qui sont amenés à manipuler et appliquer des produits phytosanitaires ○ La catégorie «Mise en vente de des produits phytopharmaceutiques» permet de mettre en vente et distribuer des produits phytosanitaires auprès des utilisateurs
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • améliorer vos pratiques en vue de protéger votre santé et l'environnement • mettre en œuvre des pratiques agricoles et agronomiques innovantes afin de réduire votre consommation en produits phytosanitaires.
Modalités	- Ressources documentaires

pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - E-PHY - Diaporama - Livret certiphyto
Modalités d'Évaluations	<p>Test QCM</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Décideur en entreprise soumise à agrément - seuil de réussite: 20/30 ○ Décideur en entreprise non soumise à agrément - seuil de réussite: 15/30 ○ Opérateur - seuil de réussite: 12/20 ○ Mise en vente des produits phytopharmaceutiques: Le seuil de réussite est 20/30.
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour les personnes comme pour l'environnement • Etre capable de mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits
Coûts par participant	<p>Possibilités de prise en charge par OPCA, CPF, Vivea ou pôle emploi. Devis à la demande</p>
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>La formation est placée sous le contrôle d'un responsable ayant toutes les compétences requises.</p>
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du certiphyto en fin de formation
Evaluation de l'action	<p>Test QCM</p>
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation : M Breugnot Céline Celine.breugnot@mfr.asso.fr